

Mise à l'arrêt provisoire des quatre unités de production de la centrale nucléaire du Tricastin

EDF prend acte de la décision de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) du 28 septembre 2017 demandant à EDF de procéder à l'arrêt provisoire des quatre unités de production de la centrale nucléaire du Tricastin (Drôme), le temps de renforcer une courte portion de la digue située au nord de la centrale, en bordure du canal de Donzère-Mondragon.

EDF, en tant qu'exploitant responsable de la sûreté de ses installations, ne partage pas la nécessité d'arrêter les quatre réacteurs pendant la durée des travaux. Néanmoins, EDF mettra en œuvre la décision de l'ASN dans les meilleurs délais.

Les reconnaissances géotechniques réalisées sur cette digue en 2015 et 2016, complémentaires à celles menées en 2013 et 2014, ont mis en évidence le besoin de renforcement d'une courte portion de la digue. EDF a cependant démontré à l'ASN que la digue résiste à un séisme dit «Séisme Majoré Historiquement Vraisemblable» (SMHV). Le SMHV est un séisme majorant des séismes historiques observés au voisinage de la centrale, positionné à l'endroit le plus pénalisant pour les installations.

La robustesse de la digue en cas de survenue d'un séisme dit «Séisme Majoré de Sécurité» (SMS), séisme hypothétique d'une énergie 5 fois supérieure à celle du SMHV, n'ayant pas pu être démontrée de manière certaine par les analyses et calculs réalisés, EDF a déclaré, le 18 août 2017, un «événement significatif sûreté» au niveau 1 de l'échelle INES (échelle internationale de classement des événements nucléaires comportant 8 niveaux).

EDF a proposé à l'ASN un plan d'actions réactif en deux étapes :

- Sous un mois, des travaux de renforcement de la digue vont être réalisés, permettant de garantir sa tenue en situation de Séisme Majoré de Sécurité
- Sans attendre ces travaux de renforcement, une protection complémentaire au muret de protection périphérique existant, est en cours d'installation et sera opérationnelle sous quelques jours. Ce dispositif permet de garantir qu'il n'y aurait pas d'arrivée d'eau au niveau des réacteurs en cas de Séisme Majoré de Sécurité pendant la période des travaux.

Compte tenu de ces dispositions, EDF est convaincue que la sûreté des installations est garantie et considère que l'arrêt des réacteurs est injustifié.

L'arrêt des réacteurs demandé par l'ASN conduit le Groupe à revoir son objectif de production nucléaire pour l'année 2017 à 385-392 TWh, en fonction de la durée effective des arrêts de production des tranches concernées, contre 390-400 TWh précédemment. Le groupe EDF confirme ses objectifs financiers 2017 et 2018 à environnement de prix actuel.

Acteur majeur de la transition énergétique, le Groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 37,1 millions de clients, dont 26,2 millions en France. Il a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires consolidé de 71 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.